



Suspension ou retrait de permis

Par **stef88sn**, le **18/05/2011 à 15:37**

Bonjour,
je pense avoir été pris au radar hier matin à environ 150km/h au lieu de 90, mais sans interception.

la police a téléphoné chez moi sans vouloir dire à ma femme de quoi il en était
Ils doivent rappeler ce soir.

S'il s'avère que j'ai bien été pris, quelle est la procédure légale pour la suite (suspension de permis, etc.....)

Merci d'avance pour vos réponses

Par **Tisuisse**, le **18/05/2011 à 18:55**

Bonjour,

Toutes les réponses à vos questions sont dans les dossiers en en-tête de ce forum de droit routier, en particulier :

- excès de vitesse,
- rétention, suspension.... du permis,
- etc.

Nous vous invitons à consulter ces dossiers puis à revenir poser vos questions complémentaires et c'est très volontiers que nous y répondrons.